

L'appel des entreprises à l'épargne locale, c'est du Love Money

Sur le site web de votre entreprise en Seine-et-Marne, nous plaçons notre logiciel breveté, un concept de bourse privée, pour susciter l'intérêt des investisseurs boursiers de votre région en leur proposant une rentabilité supérieure à l'inflation en achetant des actions de votre société.

Parmi les 1,5 million d'habitants de la Seine-et-Marne, 150 000 Seine-et-Marnais sont des investisseurs boursiers intéressés à investir une partie de leurs disponibilités dans des entreprises locales rentables et pérennes, devenant ainsi du Love money pour votre entreprise (pour rappel, le Love money désigne ceux qui ont un attachement affectif pour l'entreprise).

150 000 Seine-et-Marnais sont intéressés, de même que vos relations clients et fournisseurs.

Il suffit de leur envoyer deux ou trois emails les invitant à ouvrir la minibourse pour qu'ils découvrent votre site et votre entreprise avec sa Mini bourse, qui leur propose d'acheter des actions et de pouvoir les revendre sans intermédiaire à partir de leur propre adresse email.



Acheter ou vendre des actions entre particuliers et entreprises grâce aux annonces sur un Carnet d'Annonces posé sur le site de chaque entreprise.

Si vous souhaitez soumettre une entreprise en toute confidentialité en cours ou à la fin de la réunion, voici les étapes :

- Premier contact avec le dirigeant ou un conseil de l'entreprise.
- Approche simple : activité, bilans, prévisionnels, ambitions, fourchette estimative de la valeur des actions.

Si nous allons plus loin : coût et services adaptés à la taille de votre entreprise et des capitaux levés.

- Étude détaillée de faisabilité et devis pour la signature du contrat de mission de réalisation des formalités :
 - Mise en place du service registre des actionnaires et du Carnet d'Annonces.
 - Contact avec l'Expert-comptable et le Commissaire aux comptes et rédaction du Document d'information.
- Délais de réalisation des formalités : de 3 à 8 semaines.
- Médiatisation de l'opération et collecte des capitaux auprès des investisseurs : de 6 à 12 semaines.
- Disposition des capitaux en temps réel.

Consultez nos sites www.financecirculaire.fr et www.ciib.fr. Tél. : 01 42 46 11 73.

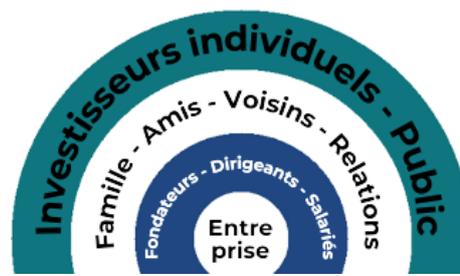
L'appel des entreprises à l'épargne locale, c'est du Love Money

Sur le site web de votre entreprise en Seine-et-Marne, nous plaçons notre logiciel breveté, un concept de bourse privée, pour susciter l'intérêt des investisseurs boursiers de votre région en leur proposant une rentabilité supérieure à l'inflation en achetant des actions de votre société.

Parmi les 1,5 million d'habitants de la Seine-et-Marne, 150 000 Seine-et-Marnais sont des investisseurs boursiers intéressés à investir une partie de leurs disponibilités dans des entreprises locales rentables et pérennes, devenant ainsi du Love money pour votre entreprise (pour rappel, le Love money désigne ceux qui ont un attachement affectif pour l'entreprise).

150 000 Seine-et-Marnais sont intéressés, de même que vos relations clients et fournisseurs.

Il suffit de leur envoyer deux ou trois emails les invitant à ouvrir la minibourse pour qu'ils découvrent votre site et votre entreprise avec sa Mini bourse, qui leur propose d'acheter des actions et de pouvoir les revendre sans intermédiaire à partir de leur propre adresse email.



Acheter ou vendre des actions entre particuliers et entreprises grâce aux annonces sur un Carnet d'Annonces posé sur le site de chaque entreprise.

Si vous souhaitez soumettre une entreprise en toute confidentialité en cours ou à la fin de la réunion, voici les étapes :

- Premier contact avec le dirigeant ou un conseil de l'entreprise.
- Approche simple : activité, bilans, prévisionnels, ambitions, fourchette estimative de la valeur des actions.

Si nous allons plus loin : coût et services adaptés à la taille de votre entreprise et des capitaux levés.

- Étude détaillée de faisabilité et devis pour la signature du contrat de mission de réalisation des formalités :
 - Mise en place du service registre des actionnaires et du Carnet d'Annonces.
 - Contact avec l'Expert-comptable et le Commissaire aux comptes et rédaction du Document d'information.
- Délais de réalisation des formalités : de 3 à 8 semaines.
- Médiatisation de l'opération et collecte des capitaux auprès des investisseurs : de 6 à 12 semaines.
- Disposition des capitaux en temps réel.

Consultez nos sites www.financecirculaire.fr et www.ciib.fr. Tél. : 01 42 46 11 73.